

## ANNÉE 2018

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LUNDI, LE 8 JANVIER 2018 À 19H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2<sup>E</sup> ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1 arrive à 19H48.

Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2

Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3

Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4

Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5

Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais souhaite une Bonne Année 2018.

**2018-01-001**

#### **1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'OUVRIR** la séance régulière à 19H30 le quorum étant respecté.

**ADOPTÉ**

**2018-01-002**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson

Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Remerciements à Saint-Urbain
- Tempête 5 et 6 décembre & dépenses
- Sortie feu à Sherrington / Service des incendies
- 544, rue Notre-Dame / Empiètement
- Demande surface « deck hockey »
- Soirée février
- Festivités de la St-Jean / Demande de fermeture rue Notre-Dame au M.T.Q.

**ADOPTÉ**

#### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2017**

Considérant que le procès-verbal du 4 décembre 2017 n'a pas été vérifié par la directrice générale, Mme Céline Ouimet.

Ce dernier sera approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

2018-01-003

#### **4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS**

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'APPROUVER** le paiement des comptes du mois selon la liste déposée en date du 8 janvier 2018 au montant de **418 383.25 \$**. La liste est déposée aux archives sous la cote 207-120.

*Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.*

**ADOPTÉ**

#### **5. CORRESPONDANCE DU MOIS**

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

#### **6. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

Les membres du conseil municipal désirent féliciter les employés affectés au déneigement, aux pompiers, aux bénévoles, aux motoneigistes, à la coordonnatrice des mesures d'urgence, à la personne en charge de la page Facebook ainsi qu'à tous ceux qui sont venus prêter main forte lors de la tempête du 5 et 6 janvier dernier. Félicitations à tous!

##### **Chalet des loisirs & patinoire**

Monsieur le conseiller Richard Pommainville a été faire une visite au chalet des loisirs. Il félicite le surveillant en charge du chalet, M. Gregg Eastwood pour son travail que tout est bien supervisé. Il souligne également que la patinoire est en opération depuis le 15 décembre dernier et que la glace est belle.

Il mentionne qu'il y a un problème avec le souffleur, il arrête aux 15 minutes. Une vérification sera faite à ce niveau.

Madame la conseillère Mélissa St-Jean désire que l'on mette un mot dans le prochain Info-Communautaire afin de remercier les bénévoles qui ont prêté main forte lors de la tempête.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais désire remercier les Chevaliers de Colomb pour la tenue de la « Guignolée 2017 » ainsi que la distribution des paniers de Noël. Un mot sera mis dans le prochain Info-Communautaire.

Monsieur le conseiller Mario Henderson dépose une lettre de Mme Stéphanie Foster dans laquelle elle souligne l'excellent travail du service des incendies lors de son accident de voiture. Un mot sera mis à cet effet lors de la prochaine parution de l'Info-Communautaire.

## **6.1 PRIX DE PRÉSENCE 2017 AUX SÉANCES DU CONSEIL**

Monsieur le Maire Gilles Dagenais procède au tirage de trois (3) prix de présence au montant de 25 \$/chaque pour les gens ayant assistés aux séances du conseil durant l'année 2017. Les gagnants sont :

- M. Stéphane Laberge
- M. Alain Ménard
- M. Régis Deneault

Les prix seront remis aux participants au courant de la semaine.

*Madame la conseillère Colette Jaquet arrive à 19H48.*

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **M. Pascal Day / Location salle communautaire**

M. Pascal Day demande la possibilité de louer la salle communautaire gratuitement afin d'organiser du « futsal » soccer intérieur pour les jeunes de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année à compter de mi-janvier jusqu'à la mi-mai. On mentionne à M. Day de communiquer avec le bureau municipal pour voir la disponibilité de la salle.

### **Lumières de rue**

On rapporte qu'il y a des lumières de rues à faire réparer aux endroits suivants :

- 28, rue St-Augustin : allume et éteint
- Face au puits sur le rue Michel : n'allume plus
- Coin des rangs St-Louis et St-Antoine : allume et éteint

Elles seront rapportées à l'entrepreneur pour réparation.

### **M. Stéphane Laberge, chef d'équipe / Tempête 5 et 6 janvier**

M. Stéphane Laberge est fier des remerciements provenant du conseil et que les responsables ont pris les décisions nécessaires.

### **M. Georges Rochefort**

M. Georges Rochefort demande s'il y a possibilité de souffler dans la rue Préfontaine car il y a une bonne accumulation de neige. La demande sera transmise au service de la voirie.

### **M. Mario Primeau**

M. Mario Primeau habite au 80 rang de la Rivière noire nord. Il souligne que lors de la dernière tempête la personne qui a soufflé face à son domicile a brisé le lampadaire dans sa cour.

### **M. Michel Labonté**

M. Michel Labonté fait une intervention relativement à l'argent amassé lors du derby de démolition des Chevaliers de Colomb. Il suggère qu'au lieu de donner l'argent amassé à la fondation « Leucan » que la municipalité pourrait créer une fondation et créer un organisme de bienfaisance. L'argent pourrait servir aux organismes locaux.

Monsieur le conseiller Marc Roy mentionne que ce n'est pas la municipalité qui organise le derby de démolition mais un organisme indépendant, soit les Chevaliers de Colomb. On pourra leur faire la suggestion.

### **M. Romain Bourdon / Rue du Père-Payant**

M. Romain Bourdon demande pourquoi il est interdit de stationner du côté du trottoir sur cette rue?

*Le point 23 est devancé.*

### **23. DEMANDE DE MME CHANTAL USEREAU / AIDER LES COMMERCANTS LOCAUX**

Mme Chantal Usereau voudrait qu'on aide les commerçants sans que cela ne coûte cher. Lancer l'idée de l'achat local par l'Info-Communautaire et leur permettre de se faire connaître en expliquant ce qu'ils font et ce gratuitement dans l'Info-Communautaire. Elle voudrait créer un réseautage. Elle demande l'aide de notre coordonnatrice en loisirs, Mme Crystelle Laplante. Des assemblées pourraient être planifiées. Elle voudrait que quelqu'un visite les commerçants. Si on n'a pas un service ici à Saint-Chrysostome, on accepterait un d'ailleurs. Elle souhaite notre aide pour convoquer, faire le secrétariat, prêter la salle. Pensez à des façons d'attirer les professionnels ici.

### **8. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE**

**INSPECTION MÉCANIQUE** : M. Paul Dagenais, chef pompier mentionne que trois (3) inspections mécaniques sont dues en janvier et une (1) autre en juin. Il suggère de faire faire l'inspection du mois de juin en même temps que celle de janvier.

Donc, quatre (4) inspections seront faites sur les camions incendies par la compagnie « Mécamobile ». Le coût est de 100 \$ par camion, plus les frais de déplacement et vignette. M. Dagenais mentionne que M. Jean-François Renaud a déjà effectué une pré-vérification sur les camions.

**CADENAS BORNE-FONTAINE** : M. Paul Dagenais mentionne qu'il y a un cadenas d'installé sur la borne-fontaine située face au 11 rang du Moulin. Ce dernier avait été installé en 2016 car il y avait des gens qui s'approvisionnaient en eau à la borne-fontaine et causait un problème au niveau de la réserve d'eau. M. Paul Dagenais demande s'il y a possibilité d'enlever le cadenas et que si jamais le problème revient avec le « vol » d'eau on le remettra. Le conseil donne l'autorisation à M. Dagenais d'enlever le cadenas.

**FEU À SHERRINGTON** : M. Paul Dagenais mentionne que le 5 janvier dernier à 3 :50 du matin avoir reçu un appel pour un feu à Ste-Clotilde et en cours de route l'appel a été redirigé vers Sherrington. C'était la première fois qu'on se servait de la pompe sur le nouveau camion-citerne 601.

Il demande s'il y a possibilité d'avoir une entente incendie avec la Municipalité de Sherrington. Il faudrait voir leur intérêt.

Concernant le camion-citerne 601, les pompiers ont constaté que la valve 4 pouces n'était pas étanche. La valve sera défaite et remplacée si nécessaire. Monsieur le conseiller Steve Laberge mentionne que les pompiers peuvent le faire.

M. Paul Dagenais mentionne que les entrevues pour l'engagement de nouveaux pompiers débiteront cette semaine.

2018-01-004

**9. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 083-2017-33 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 083-2004 AFIN DE SE CONFORMER AU RÈGLEMENT NO. 297-2016 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT**

**CONSIDÉRANT** que le règlement no. 083-2017-33 modifiant le règlement de zonage no. 083-2004 a rencontré toutes les procédures d'approbation;

**CONSIDÉRANT** qu'une consultation publique a eu lieu ce soir à 19H15;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** le règlement no. 083-2017-33 modifiant le règlement de zonage no. 083-2004 afin de se conformer au règlement no. 297-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC le Haut-Saint-Laurent. Ce règlement sera acheminé à la MRC le Haut-Saint-Laurent pour approbation.

**ADOPTÉ**

2018-01-005

**10. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 083-2017-34 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 083-2004 DANS LE BUT DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE COMMERCIALE C-9, ET CE, À MÊME LA ZONE RÉSIDENIELLE H-21 ET LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE COMMERCIALE C-9 PERMETTANT LES USAGES SEMI-INDUSTRIELS ET D'ABROGER LA ZONE RÉSIDENIELLE H-21**

**CONSIDÉRANT** que le règlement no. 083-2017-34 modifiant le règlement de zonage no. 083-2004 a rencontré toutes les procédures d'approbation;

**CONSIDÉRANT** qu'une consultation publique a eu lieu ce soir à 19H15;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** le second projet de règlement no. 083-2017-34 modifiant le règlement de zonage no. 083-2004 dans le but de modifier les limites de la zone commerciale C-9, et ce, à même la zone résidenielle H-21 et les usages autorisés dans la zone commerciale C-9 permettant les usages semi-industriels et d'abroger la zone résidenielle H-21.

**ADOPTÉ**

## **11. SUIVI SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

Si on amorce la formation en 2018 et vouloir adhérer au schéma de couverture de risques, il faudrait vérifier auprès du Ministère de la sécurité publique qu'elle est la procédure pour intégrer le schéma.

On demande de vérifier auprès de notre assurance à savoir si la municipalité adhère au schéma de couverture de risques, est-ce que le citoyen peut avoir un rabais sur sa police d'assurance.

Il faudrait effectuer une mise à jour de notre schéma et voir s'il nous manque des choses.

## **12. DEMANDE DE MME JACINTHE YELLE / PHOTOS**

Mme Jacinthe Yelle demande si la municipalité serait prête à déboursier des frais de 30 \$ à 35 \$ pour l'acquisition de photos anciennes représentant notre municipalité afin de les intégrer dans le livre «100 ans d'histoire». Le conseil refuse la demande puisque nous payons déjà l'éditeur pour la réalisation de ce livre.

## **13. RENCONTRE NUVAC / 9 JANVIER À 18H30**

La directrice générale informe les élus qu'une conversation téléphonique a eu lieu avec M. Jean-François Arès et Monsieur le Maire Gilles Dagenais concernant l'ajout d'ensemencement dans l'étang 1 afin de faire baisser le niveau des boues. Une copie du rapport de traitement a été déposé aux membres du conseil. L'ensemencement a eu lieu le 13 décembre dernier et nous verrons au printemps s'il y a des résultats. Une rencontre est planifiée demain, soit le 9 janvier avec M. Arès. La rencontre sera confirmée demain avec M. Arès et les membres du conseil.

## **14. FOURRIÈRE ANIMALE**

Le conseil municipal discute du renouvellement du contrat avec « Refuge A.M.R. » Madame la conseillère Colette Jaquet mentionne qu'elle est toujours disponible pour accueillir les chiens chez-elle et de les replacer dans une famille et ce gratuitement. Lorsque le chien n'a pas trouvé de famille ou bien que l'animal est malade on pourrait appeler « Refuge A.M.R. ». Après délibération, le conseil désire fonctionner de la même manière, soit avec Madame la conseillère Colette Jaquet et de renouveler avec le contrat avec « Refuge A.M.R. ».

2018-01-006

### **14.1 REFUGE A.M.R. / RENOUELEMENT CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire renouveler le contrat avec « Refuge A.M.R. »;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** renouveler avec le « Refuge A.M.R. » le contrat de service pour une période de 5 ans, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2022. Le conseil municipal autorise la directrice générale, Madame Céline Ouimet à signer le renouvellement pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

**ADOPTÉ**

**2018-01-007 14.2 ACHAT NOURRITURE CHIEN**

**CONSIDÉRANT** que Madame la conseillère Colette Jaquet recueillera des chiens errants à son chenil et ce gratuitement;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** fournir la nourriture pour chien pour les animaux ramassés.

**ADOPTÉ**

**15. BUDGET 2018 / RENCONTRE & DATE D'ADOPTION**

Une rencontre sur le budget 2018 aura lieu le lundi, 15 janvier prochain à 18H30. Un rappel sera fait aux élus la journée même.

**2018-01-008 16. AFFICHAGE DE POSTE / CAMP DE JOUR 2018 ET AIDE À LA VOIRIE**

**CONSIDÉRANT** qu'il faut afficher des postes pour les emplois suivants :

- Moniteur – Camp de jour (3)
- Moniteur pour enfant ayant des besoins particuliers – Camp de jour (1)
- Employé à la voirie (2)

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’AFFICHER** les postes énumérés ici-haut.

**ADOPTÉ**

**2018-01-009 17. M. JEAN-FRANÇOIS RENAUD / SALAIRE MÉCANICIEN**

**CONSIDÉRANT** que M. Jean-François Renaud a donné son nom comme mécanicien sur appel pour les véhicules municipaux;

Proposé par Monsieur Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** donner un salaire horaire de 19.28 \$ à M. Jean-François Renaud comme mécanicien sur appel. M. Renaud relèvera du chef d'équipe, M. Stéphane Laberge. De plus, M. Jean-François Renaud ne pourra accumuler aucune heure en banque et ancienneté comme mécanicien.

**ADOPTÉ**

**2018-01-010 18. M. JÉRÉMY LABERGE / ARROSAGE PATINOIRE**

**CONSIDÉRANT** qu'il faut une aide supplémentaire pour arroser la patinoire durant la saison hivernale 2017-2018;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ENGAGER** M. Jérémy Laberge comme aide pour arroser la patinoire pour la saison hivernale 2017-2018 au tarif horaire de 15.45 \$. M. Laberge relèvera du chef d'équipe, M. Stéphane Laberge. De plus, M. Jérémy Laberge ne pourra accumuler aucune heure en banque et ancienneté.

**ADOPTÉ**

2018-01-011

**19. M. ANDRÉ PROVOST / ENGAGEMENT CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT SAISON 2017-2018**

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ENGAGER** M. André Provost comme chauffeur au déneigement pour la saison hivernale 2017-2018 au tarif horaire de 19.28 \$. M. Provost relèvera du chef d'équipe, M. Stéphane Laberge. De plus, M. André Provost ne pourra accumuler aucune heure en banque et ancienneté.

**ADOPTÉ**

**20. PATINOIRE / HEURES DE SURVEILLANCE**

Le conseil municipal est informé de l'horaire de la patinoire pour la saison hivernale 2017-2018.

**21. CONGRÈS FQM 2018**

Le prochain congrès de la FQM 2018 aura lieu les 20-21-22 septembre prochain au Palais des congrès de Montréal. Le point est reporté au mois prochain pour discussion.

**22. CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DES FRONTIÈRES 1985 INC. / DEMANDE DE RANGEMENT**

**ATTENDU** la grande demande pour les cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu et d'initiation à la chasse;

**ATTENDU** que les cours se donne au rez-de-chaussée du Centre culturel municipal

**ATTENDU** que le club demande la possibilité d'apporter une armoire en métal verrouillée pour le rangement du matériel;

Le conseil municipal désire savoir quel sera le contenu de l'armoire (armes, papeterie) ? On demande à la directrice générale de vérifier avec le club et une décision sera prise par la suite.

*Le point 23 a été discuté à la période de questions.*

**24. ENTENTE AVEC LES UTILISATEURS DU TERRAIN AU PARC CÉCILE-ROCHFORT**

Un exemple pour une « entente entre les clubs sportifs de la municipalité » est déposé pour l'utilisation du terrain des loisirs par les organismes de la municipalité.



Les membres du conseil croient que les organismes sont des bénévoles et ne voient pas l'obligation d'une telle entente. Par contre, si un autre organisme ou association d'une autre municipalité voudrait utiliser le terrain à ce moment-là il serait pertinent de conclure une entente avec eux.

**2018-01-012 25. MANDAT ARPENTEUR / PHASE IV**

**CONSIDÉRANT** les discussions entre les élus relativement aux travaux à réaliser dans la phase IV;

**CONSIDÉRANT** que des élévations doivent être prises afin de réaliser l'étude de faisabilité;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** faire faire les élévations pour réaliser l'étude de faisabilité afin d'évaluer quelles rues seront à faire dans la phase IV.

**ADOPTÉ**

**2018-01-013 26. TRANSFERT BANCAIRE**

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AUTORISER** la directrice générale adjointe, Mme Nathalie L'écuyer à transférer, si nécessaire, les sommes requises avant l'adoption du budget 2018.

**ADOPTÉ**

**2018-01-014 27. DÎNER DE L'AMITIÉ / DEMANDE DE DON & PARTICIPATION**

**CONSIDÉRANT** la demande de l'organisme Un Coin Chez-Nous pour la tenue d'un « dîner de l'amitié » prévue le 23 février prochain;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** verser une contribution financière de 100 \$ à l'organisme Un Coin Chez-Nous pour la tenue de cette activité. Les membres du conseil municipal sont tous invités à venir servir le repas aux gens.

**ADOPTÉ**

**2018-01-015 28. PANCARTES ÉLECTORALES**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a encore des pancartes électorales d'affichées;

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AVISER** le candidat qu'il doit enlever les pancartes, qu'il y a une date limite à respecter. À défaut de la faire, le travail sera effectué par les employés de la voirie et facturé au candidat.

**ADOPTÉ**

## **29. PAGE FACEBOOK**

Suite à des propos « inappropriés » publiés sur la page facebook de la municipalité lors de la dernière tempête de neige;

Le conseil demande de ne pas répondre à cette personne.

## **30. VARIA**

### **30.1 TEMPÊTE 5 ET 6 JANVIER 2018**

Considérant la tempête du 5 et 6 janvier dernier;

Monsieur le Maire Gilles Dagenais a autorisé la location de la pelle pour ouvrir les chemins. De plus, trois (3) tracteurs ont été requis par M. Stéphane Laberge pour cette tempête. Lors de la réception des factures, c'est M. Stéphane Laberge, chef d'équipe qui aura l'obligation des signer et de présenter un rapport des dépenses.

### **2018-01-016 30.2 FEU À SHERRINGTON / ENTRAIDE SERVICE DES INCENDIES**

**CONSIDÉRANT** le feu survenu à Sherrington le 5 janvier dernier;

**CONSIDÉRANT** que le service des incendies de Saint-Chrysostome a été requis pour ce feu;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a aucune entente de service avec la Municipalité de Sherrington;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommerville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** ne pas facturer la Municipalité de Sherrington pour l'intervention de nos pompiers.

**ADOPTÉ**

### **2018-01-017 30.3 544, RUE NOTRE-DAME / EMPIÈTEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la galerie, l'escalier et le perron de la maison située au *544, rue Notre-Dame, lot 5 484 827* empiètent dans la rue Wood;

**CONSIDÉRANT** que les parties souhaitent régulariser tous les points afférents au susdit empiètement;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** mandater le maire et la directrice générale à signer la servitude d'empiètement sur une partie de la rue Wood, tel que le tout appert au certificat de localisation préparé par M. Jean-Claude Fontaine, arpenteur-géomètre, en date du 15 décembre 2017, **sous le numéro 2017-9170** de ses minutes.

**ADOPTÉ**

### **30.4 DEMANDE « DECK HOCKEY »**

Le conseil municipal regardait la possibilité de faire une demande d'aide financière pour la mise en place d'une surface de « deck hockey ». Il a été question d'un montant de 150 000 \$ pour son aménagement. Le conseil municipal décide de ne pas faire de demande d'aide financière et qu'on aménagera la patinoire d'une façon différente afin d'y aménager une surface de « deck hockey » à moindre coût.

### **30.5 FESTIVITÉS DE LA ST-JEAN / DEMANDE DE FERMETURE RUE NOTRE-DAME AU M.T.Q.**

Monsieur le Maire Gilles Dagenais parle d'une demande de fermeture de la rue Notre-Dame (Route 209) pour les festivités de la St-Jean. Nous verrons avec le comité organisateur et la programmation prévue.

Monsieur le conseiller Richard Pomainville demande s'il y aurait possibilité d'organiser en février une soirée levée de fonds pour les remettre à la communauté. La municipalité aurait comme responsabilité de monter la salle, faire le ménage. Le conseil serait d'accord si le comité des loisirs embarque dans le projet.

### **31. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **M. Philippe Bourdeau / Camion-citerne 601**

M. Philippe Bourdeau mentionne au conseil qu'il est disponible pour défaire la valve sur le camion-citerne 601. Il en informera le chef pompier.

2018-01-018

### **32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** lever la séance régulière à 22H50 l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*